

La Communauté Rwandaise de France  
56, bis rue du Louvre  
75002 PARIS

Paris le 25 juin 1994

Tel : 40.39.91.12  
Fax : 40.26.37.59

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### *Intervention française au Rwanda : Manipulation Collaboration*

Par son intervention au Rwanda, la France "a mis le paquet" : 2500 militaires, des Jaguars, des mirages, des hélicoptères de combat, des véhicules blindés... tous les moyens nécessaires à l'accomplissement d'une action "humanitaire".

#### *POUR SAUVER LES TUTSI !*

Aux côtés de la France, seulement un trio d'"Africains". Le Zaïre: le Maréchal Mobutu au premier rang. Il n'a pas oublié l'opération Kolwezi. Lui aussi est un "ami" du Rwanda. Le Sénégal: c'est L.S. Senghor alors président de la République sénégalaise qui a parrainé à l'Elysée le dictateur rwandais assassiné. L'Egypte: c'est l'Egypte de H. Moubarak qui a encaissé les gros chèques d'une Banque nationale française à savoir le Crédit Lyonnais pour payer les armes destinées aux milices et à la Garde présidentielle responsables du génocide actuel. Son armée s'apprête à se joindre au corps expéditionnaire français!

Nous disons manipulation. Manipulation de l'opinion nationale et internationale. Le scénario, pour être classique, n'en est pas moins machiavéliquement mené.

Acte 1. Déclenchement du génocide à la suite de l'assassinat du dictateur rwandais et à l'ignoble campagne de la Radio des Mille Collines, incitant les extrémistes hutu à massacrer systématiquement tous les Tutsi et les Hutu de l'opposition. La boîte noire du Falcon, cadeau de la France et piloté par un équipage français serait aujourd'hui jalousement gardée par les autorités françaises et classée secret défense. C'est tout dire. Quant à la Radio des Mille Collines, d'aucuns affirment qu'elle avait été généreusement offerte à des éminents membres de l'AKAZU (la famille proche du dictateur rwandais et de sa femme), par les "amis du Rwanda" au pays des Droits de l'Homme.

Acte 2. La France retire ses ressortissants de l'enfer rwandais. Elle n'utilise pas son droit de veto lors du vote par le Conseil de Sécurité réduisant de 2500 à moins de 500 le nombre des casques bleus de la MINUAR, au moment où il fallait précisément augmenter son effectif et élargir son mandat.

Devant l'horreur des massacres perpétrés au Rwanda, le Conseil de sécurité finit par revenir - trop tard - sur sa décision en optant pour l'envoi au Rwanda de 5500 casques bleus qui seraient essentiellement fournis par des pays africains avec le concours de l'OUA. Mais la France ne fit rien pour fournir les moyens matériels manquant aux pays africains qui s'étaient déclarés prêts à dépêcher immédiatement leurs troupes au Rwanda dans le cadre de la MINUAR 2.

Acte 3. la France laisse - et favorise même - l'opinion nationale et internationale s'abreuver des images d'horreur venues de ce petit pays d'Afrique. Elle fait tout pour accréditer l'explication criminellement simplificatrice du génocide: les Hutu majoritaires assassinent les revanchards tutsi minoritaires assimilés au FPR. Alors que les autorités françaises savent pertinemment que dans son programme politique, dans le recrutement de ses adhérents, dans la composition de son état major politique et militaire et dans la gestion du territoire libéré, le FPR dépasse les clivages Hutu-Tutsi. Elles savent également que le conflit rwandais oppose les extrémistes hutu et leurs alliés d'un côté et les patriotes et démocrates rwandais, hutu et tutsi, de l'autre.

Acte 4. Le décor est à Tunis au 30e sommet de l'OUA. Dans les coulisses et à la tribune, les amis africains de la France font tout pour accuser l'Ouganda d'être responsable de la tragédie rwandaise pendant que le gouvernement des miliciens est appelé à siéger officiellement aux côtés de Mandela et d'autres dignes représentants de l'Afrique. La délégation française est très active à ce Sommet. Elle parvient à mettre en selle le Maréchal Mobutu, pourtant *persona non grata* en France, en l'intégrant au processus qui a conduit à l'intervention actuelle. Mobutu impose un cessez-le-feu que tout le monde savait inapplicable. Et c'est le non respect attendu de ce cessez-le-feu ainsi que la non application de la résolution du Conseil de sécurité dépêchant 5500 hommes au Rwanda que les autorités françaises vont évoquer, à qui mieux mieux, pour dire qu'il n'y avait que la France pour sauver le Rwanda. Or pour arrêter les massacres, il aurait suffi que la France favorise l'application de la résolution des Nations Unies portant à 5500 le nombre des casques bleus de la MINUAR 2. Il aurait même suffi sans devoir déployer des moyens aussi impressionnants qu'elle dise fermement halte à ses alliés et protégés pour que les massacres s'arrêtent.

Acte 5. L'opinion non avertie est alors prête à avaler le boa si bien apprêté. Malgré les protestations de l'OUA, de nombreuses associations françaises et internationales, malgré les réticences de ses alliés de l'UEO et de plusieurs membres du Conseil de Sécurité, malgré le refus catégorique du FPR et des forces démocratiques du changement, la France décide d'intervenir militairement au Rwanda en avançant comme raison officielle la **nécessité et l'urgence de secourir les Tutsi prisonniers des milices hutu**, pourtant entraînées et armées par elle. Elle feint d'être surprise par l'opposition du FPR à son initiative alors que cette dernière vise à sauver des Tutsi, considérés comme membres *de facto* du FPR, volontairement réduit à un parti de Tutsi!

Ce scénario est bien monté mais n'abuse aucun observateur averti: les autorités françaises persistent dans leur politique de soutien et de collaboration avec les extrémistes sanguinaires rwandais. La raison d'Etat n'exige-t-elle pas qu'on ne lâche pas ses alliés fussent-ils des massacreurs? Plus que symbolique des intentions réelles de la France est le déploiement des troupes françaises dans l'est du Zaïre et principalement à Goma, à quelques centaines de mètres de Gisenyi où se sont repliés les grands responsables du génocide rwandais après avoir été chassés de Kigali et de Gitarama. Signe révélateur, ces derniers ont réservé un accueil officiel aux "libérateurs", drapeaux bleu, blanc, rouge à la main. Pour ceux qui en douteraient encore, l'accueil enthousiaste réservé à l'armée française par les responsables de l'épuration ethnique et politique est en soi suffisamment éloquent, compromettant.

Dénouement prévu par les stratèges de Paris : La France se requalifie à peu de frais par une intervention "humanitaire" (sauver des Tutsi dans une région ethniquement et politiquement presque entièrement purifiée) et peut alors réaliser ses véritables objectifs: stabiliser le front entre "le pays hutu" et "le pays tutsi" pour reprendre l'expression de certains media, et parvenir à imposer une paix à la cambodgienne où les Polpot rwandais continueraient à défendre la politique africaine de la France au Rwanda. En aidant le dictateur rwandais à se maintenir au pouvoir, la France porte une lourde responsabilité dans le génocide actuel. En remettant en selle les héritiers directs de ce même dictateur, la France ne ferait que prolonger la tragédie de notre peuple en retardant la reconstruction de la Nation rwandaise et la véritable réconciliation nationale, qui ne peut se réaliser qu'en dehors de toute compromission avec les criminels et leurs complices.

Mais les méfaits de cette intervention française vont s'étendre à toute la région des Grands Lacs; elle raffermirait le pouvoir plus que chancelant du dictateur zaïrois et, surtout il constitue un encouragement et un soutien aux réactionnaires de toute la région et surtout aux extrémistes Hutu du Burundi, formés à l'école de Habyarimana. Au delà de cette région, l'intervention française au Rwanda porte un coup sévère à l'OUA, les obligés de la France se désolidarisant de la position de leur Organisation panafricaine.

Grâce aux médias et à l'action des associations et de nombreuses personnalités françaises, une large partie du public a compris les véritables enjeux de l'intervention militaire française au Rwanda. Il ne se contentera plus du digestif humanitaire qui lui est abondamment servi.

Deux conséquences peut-être non prévues par les stratèges de Paris. L'intervention militaire française au Rwanda est, malgré l'aval du Conseil de Sécurité et le ralliement de certains Etats et Organisations, clairement perçue comme une invasion de type colonial destinée à freiner la marche vers la liberté et la démocratie engagée par les patriotes rwandais menés par le Front Patriotique Rwandais et "les Forces Démocratiques du changement". Par ailleurs

l'intervention militaire française au Rwanda a un effet boomerang en France: des voix de plus en plus nombreuses et fermes s'élèvent pour exiger deux réformes fondamentales. Le Ministère de la Coopération, héritier du Ministère des Colonies devra devenir un Département du Ministère des Affaires Etrangères. Enfin il n'est pas du tout normal que la politique africaine de la France ne soit pas examinée par le Parlement.

La collaboration entre le gouvernement français et les responsables de la tragédie rwandaise est choquante à plus d'un titre. Elle se réalise au moment où la justice française vient de condamner Touvier et, à travers lui, tous les auteurs des crimes contre l'Humanité. Par ailleurs, elle se concrétise au moment où la France vient de célébrer avec faste le 50e anniversaire du Débarquement, débarquement qui symbolise la libération du nazisme. Le procès de cette collaboration ne devra être ni évité ni étouffé.

La Communauté rwandaise de France invite le peuple français à l'aider à débusquer et juger les Touvier et autres Barbie rwandais ainsi que leurs complices, et à éradiquer toutes les doctrines barbares. C'est le seul acte véritablement humanitaire qui, tout en aidant la Nation rwandaise à se reconstruire, honorera la mémoire des centaines de milliers de victimes innocentes. Ce faisant, le peuple français permettra à la France de rester ce qu'elle doit être : une vieille Nation forte mais aussi solidaire et respectueuse de la liberté des autres Nations.